

RISQUES D'INCENDIE LIÉS AUX CONTENEURS D'EXPÉDITION

Les conteneurs d'expédition peuvent sembler être la solution de stockage idéale: ils sont grands, durables, faciles à trouver et fabriqués à partir de matériaux non combustibles. Cependant, ils ne sont pas conçus pour résister aux conditions de feu de forêt et peuvent présenter de graves risques pour la sécurité lorsqu'ils sont exposés à des flammes directes ou à une chaleur rayonnante.

Intelli-feu Canada ne recommande pas l'utilisation de conteneurs d'expédition pour le stockage dans les zones sujettes aux feux de forêt.

Envisagez plutôt des options plus sûres, à la fois résistantes au feu et bien ventilées, afin d'améliorer la sécurité globale.

OPTIONS PLUS SÛRES QUE LES CONTENEURS D'EXPÉDITION

Pour un stockage extérieur plus sûr, dans les zones sujettes aux feux de forêt, nous recommandons l'utilisation d'un abri conforme aux principes Intelli-feu et de la Zone d'inflammabilité résidentielle. Il doit être conçu avec une bonne ventilation pour permettre aux vapeurs inflammables (qu'elles soient plus lourdes ou plus légères que l'air) de se disperser en toute sécurité, et construit avec des matériaux de construction non combustibles.

PRATIQUES DE SÉCURITÉ IMPORTANTES :

• **Ne pas stocker de carburant dans des hangars.** Tous les produits combustibles doivent être stockés dans des conteneurs certifiés CSA ou ULC et conçus spécialement pour le stockage des combustibles.

• **Évitez d'utiliser des conteneurs d'expédition pour le stockage.** Bien qu'ils puissent sembler sûrs, ils présentent d'importants risques de feu. L'utilisation des conteneurs d'expédition est réglementée par des arrêtés et des règlements dans les municipalités, les Premières Nations et les districts régionaux. Contactez-les avant d'agir.



PRINCIPAUX PROBLÈMES :

- Manque de ventilation : la chaleur provenant des feux à proximité peut entraîner une accumulation de vapeurs inflammables, créant ainsi une atmosphère explosive à l'intérieur du conteneur.
- Conduction thermique : les parois en acier absorbent et conduisent la chaleur, ce qui peut enflammer le contenu même en l'absence de flamme directe, transformant ainsi le conteneur en véritable four.
- Contenu inflammable : le stockage d'objets tels que des véhicules, des outils électriques ou des bidons de carburant augmente le risque, car les conteneurs de liquides inflammables peuvent fondre et s'enflammer.
- Accidents mortels avérés : les conteneurs d'expédition ont déjà causé des accidents mortels en présence de flammes directes. En 2011, un pompier a notamment perdu la vie de manière tragique lors de l'explosion d'un conteneur.

Le contenu technique présenté dans cette fiche d'informations a été fourni par les agences membres du comité Intelli-feu C.-B., avec des contributions spéciales du Bureau du commissaire des incendies, de l'Association des chefs de pompiers de la Colombie-Britannique et de la First Nations' Emergency Services Society.